



Mari sur le point d'être expulsé alors que sa femme est enceinte

Par **audrey**, le **20/05/2010** à **13:04**

Bonjour, rnsi j écris aujourd'hui c'est pour obtenir les conseils nécessaires à la compréhension de mon cas. Je suis marié depuis 3 ans à un ressortissant marocain dont je me suis séparé de fait, ce qui a entraîné après enquête des autorités un non renouvellement de son titre de séjour jusqu'à la décision du tribunal. Nous avons donc engagé un avocat spécialisé pour plaider sa cause. rnsMa belle famille me met la pression pour qu'il ne reparte pas au Maroc je me suis débrouillé pour lui trouver une promesse de CDI ; de plus je suis enceinte mon mari n'étant pas le père je me demande quels sont les risques pour moi-même si je décide de donner ma confirmation de grossesse au tribunal sachant que le père biologique ne reconnaîtra pas l'enfant, je voudrais savoir aussi si cette démarche implique que je ne serai plus mère célibataire et donc que je ne toucherai plus les prestations mère isolée auquel j'ai le droit à l'heure actuelle. Comme vous pouvez le constater c'est une histoire compliquée donc des conseils seraient les bienvenus. Merci d'avance rnsPS: la prochaine audience est dans 1 mois

Par **amajuris**, le **24/05/2010** à **17:58**

bonjour, rnscomment pouvez-vous toucher l'indemnité de parent isolé alors que vous êtes toujours marié ? rnsSi vous êtes toujours marié légalement votre mari est le père de votre enfant. rnslogiquement et honnêtement vous ne pouvez pas prétendre garder l'allocation de mère isolée et déclarer toujours vivre avec votre mari afin qu'il puisse récupérer son titre de séjour. c'est soit l'un soit l'autre, sinon c'est de la fraude. rnsun forum juridique répond aux questions de droit mais n'est pas là pour indiquer la façon de contourner la loi. rnsCordialement

Par **Massilienne**, le **31/05/2010** à **01:27**

j'ai du mal a suivre votre affaire ma chère dame... Vous attendez un bébé de qqun dont vous êtes séparé et souhaitez vous marier a qqun d'autre et lui faire profiter de la qualification de "père"??? Est-ce cela???
Par le même temps vous voulez profiter d'aides de l'état... Oulala...